



DESCRIPTIF ET CAHIER DES CHARGES

MANDAT « TON PHARE DANS LA NUIT ! »

Description du mandat

Le projet « Ton phare dans la nuit ! » est un projet de réduction des risques au Terreau. Il est porté par le Collectif nocturne, en partenariat avec la ville de Genève (service de la jeunesse) et la FEGPA – Carrefour Addictions.

Le mandat porte sur la gestion du projet. Le-la mandataire sera chargé de sa mise en place et de la communication entre les différents acteurs du projet, ainsi que sur la synthèse de l'évaluation préalable et l'évaluation de ce dernier.

Rémunération prévue

La rémunération totale est de 1'325 CHF pour un total de 53 heures (correspond à 25 CHF/heure) à réaliser entre février et juin, selon le calendrier fixé.

Ce mandat, partiellement bénévole, comporte en outre, des bons boissons pour les manifestations du Collectif nocturne au Terreau.

Cette base de calcul est sujette à modifications en fonction des subventions obtenues. Le projet pourra en outre être différé dans le temps en fonction des garanties de financement obtenues.

Calendrier du mandat

Le mandat porte sur la période du 15 février au 30 juin 2018.

I. Analyses, réflexions & formations [20 heures] : **février-mars 2018**

Travail de réflexion sur les enjeux de prévention au Terreau. Identification des priorités et des mesures. Analyse externe. Conception de la campagne de prévention. Formations par les partenaires.

II. Mise en place du projet [27 heures] : **avril-mai 2018**

Acquisition du matériel. Rédaction des documents. Aménagement du Terreau. Mise en place des mesures identifiées. Lancement de la campagne de prévention. Intégration du volet prévention au fonctionnement de la gestion associative du Terreau

III. Evaluation du projet et de sa potentielle extension [6 heures] : **juin 2018**

Fin de la mise en place du projet. Premier bilan. Identification des compléments et réajustements nécessaires. Evaluation du potentielle « extra-muros » de la campagne de prévention. Celle-ci pourrait en effet être exportée dans d'autres lieux de vie nocturne de la région.



Cahier des charges

Ce poste comporte des tâches partagées selon quatre volets :

- Synthèse des réflexions menées en collaboration avec le comité et les partenaires sur les enjeux liés au Terreau, les priorités d'action et les mesures coercitives et incitatives à mettre en place [20h]
- Rédaction des documents de référence [15h]
- Coordination générale (suivi de l'achat du matériel, du graphisme ; impression et gestion des imprévus) [12h]
- Evaluation du projet [6h]

En outre, le mandataire sera chargé d'assurer la communication interne du projet (comité, co-gestionnaires du Terreau, partenaires etc.).

Profil souhaité

- Formation et/ou expérience dans le domaine de la santé publique ou de la prévention
- Expérience associative
- Jeune
- Intérêt pour la vie nocturne et le fonctionnement associatif
- Disponibilité et flexibilité
- Rigueur et transparence dans l'exécution des tâches
- Aisance et facilité de contact humain
- Disponibilité en soirée
- Facilité à travailler et à communiquer en équipe

Postulation

Envoyer sa candidature à info@collectif-nocturne.ch en expliquant ses motivations dans le corps du message, en donnant son contact et en joignant un CV présentant notamment ses expériences professionnelles et associatives.

Délai de candidature : 15 février 2018